




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110411-14876-DE-1-1_0
Date de signature : 13/04/11
Date de réception : mercredi 13 avril 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.376**

Séance publique du

11 avril 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : PROGRAMMATION MONUMENTS HISTORIQUES ; DIAGNOSTICS/ETUDES PRÉALABLES HÔTELS DE CHATEAURENARD ET MAUREL DE PONTEVES. DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le 11/04/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 Avril 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Catherine SILVESTRE, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

M. Laurent DILLINGER

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.09

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 11/04/11

RAPPORTEUR : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : PROGRAMMATION MONUMENTS HISTORIQUES ; DIAGNOSTICS/ETUDES PRÉALABLES HÔTELS DE CHATEAURENARD ET MAUREL DE PONTEVES. DEMANDES DE SUBVENTIONS - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Une première étude de l'hôtel de Châteaurenard a porté sur les conditions de sauvegarde de l'exceptionnelle peinture de Jean Daret qui couvre les murs du vestibule de l'escalier principal. Les travaux ont commencé en avril 2010 et sont en cours.

Cependant, l'hôtel de Châteaurenard, immeuble classé construit au milieu du XVIIe siècle, souvent dénaturé, doit faire l'objet d'une étude d'ensemble, accompagnée d'un bilan sanitaire complet, dans l'idée de retrouver le parti d'origine, de déterminer les règles de restauration dans le cadre d'un projet patrimonial qui place cet édifice au centre de la découverte du patrimoine aixois.

L'hôtel Maurel de Ponteves (XVIIe) abrite aujourd'hui le Tribunal de Commerce sur le Cours Mirabeau. Les travaux pour la restauration des façades sur le Cours et la rue du Quatre septembre viennent d'être mis en œuvre et se termineront dans environ sept mois. Cet hôtel retrouvera ainsi tout son apparat et sa splendeur soulignés par les remarquables Atlantes qui encadrent la porte d'entrée.

Nous souhaitons à plus long terme entreprendre la restauration des intérieurs. Vaste hôtel décoré par Jean Daret, il comprend de nombreux décors de gypse de qualité ainsi qu'une distribution intérieure originale dont l'étude que nous proposons cherchera à retrouver le parti initial afin de mieux concilier utilisation contemporaine et architecture. Le jardin et sa fontaine feront partis de cette étude.

L'Etat (*Direction Régionale des Affaires Culturelles*) qui assure le contrôle scientifique et technique des restaurations des édifices classés, a retenu dans sa programmation le principe de ces études qui peuvent être provisionnées pour un montant total de cent mille euros.

L'État, le Conseil Général apporteront leurs contributions pour respectivement traditionnellement 40 et 25 %. Une aide complémentaire de la Région peut être espérée comme de la Communauté du Pays d'Aix.

Aussi, mes Chers Collègues, eu égard aux délais nécessaires, je vous demande de bien vouloir:

- **DECIDER** de lancer la réalisation des études préalables concernant ces deux bâtiments ;
- **AUTORISER** Madame le Député-Maire ou l'Adjoint délégué au Patrimoine à signer tous documents relatifs à ces études ;
- **DIRE** que la dépense correspondante provisionnée à hauteur de cent mille euros sera imputée au budget de la Ville, à hauteur de 50 000 € (cinquante mille euros) pour l'hôtel de Chateaurenard sur le chapitre 90324-2031-2067 et de 50 000 € (cinquante mille euros) pour l'hôtel Maurel de Pontevés sur le chapitre 90324-2031-1952, lesquels présentent les disponibilités suffisantes
- **SOLLICITER** le concours financier de l'État, le Conseil Général, la Région, la Communauté du Pays d'Aix et de tout autre partenaire public ou privé, au plus fort taux ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette de ces sommes.

**2011.376 - PROGRAMMATION MONUMENTS HISTORIQUES ; DIAGNOSTICS/
ETUDES PRÉALABLES HÔTELS DE CHATEAURENARD ET MAUREL DE PONTEVES.
DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 Avril 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**